

Rapport d'activité 2023.

Des actions de promotion du vélo

Vélo, musique, couleurs et bonne humeur = CARNAVÉLO



Le plus jeune avait 16 mois, le plus âgé 77 ans, 130 personnes se sont élancées après un accueil en musique devant les commerces du quartier de la Dollée.

Une belle 4ème édition, avec beaucoup d'originalité, plus de vélos et de cyclistes colorés et déguisés et l'engagement de recommencer en 2024.



Fête de l'hiver : le vélo c'est toute l'année

Saint-Lô a sa fête de l'hiver et du vélo. Le 21 décembre 2023, 70 courageux et courageuses ont rappelé que « le vélo c'est toute l'année ». Sous une pluie fine, ils ont confirmé l'adage cycliste « il n'y a pas de mauvais temps, juste de mauvais équipements »



Atelier d'auto-réparation : le 1er jeudi de chaque mois.



Nos ateliers sont maintenant bien connus et toujours plus fréquentés. Parmi les personnes rencontrées, il y a celles qui sont venues pour connaître le b.a-ba de l'entretien de leur vélo, celles à la recherche d'une pièce ou d'un outil spécifique. Celles qui avaient besoin d'un coup de main pour régler leur dérailleur, leurs freins. Et aussi celles qui sont venues pour voir, qui se sont pris au jeu de la mécanique et qui reviennent régulièrement.

Un grand merci aux bénévoles qui essaient de répondre à ces sollicitations. En 2023, leur formation s'est poursuivie avec une initiation à la soudure.



Malgré deux inondations, orage puis Ciaran, nous avons maintenu nos activités

Je r'tape un vélo, j'le garde :



En partenariat avec le centre social Mersier et l'EPE (association accompagnant des personnes dans l'apprentissage du français), et dans le cadre de la politique de la ville, nous menons depuis 2022, une action « je r'tape un vélo j'le garde. ».

Au total sur 2022/2023, une trentaine de personnes sans moyen de locomotion ont ainsi pu repartir avec un vélo.

En 2023 nous avons complété cette action, avec quelques cours de pratique du vélo.



Sécurité à vélo

Apprendre à circuler à vélo en ville.



Être capable de faire des km à vélo sur le chemin de halage est une chose, circuler en ville au milieu des voitures en est une autre, plus exigeante et qui nécessite quelques apprentissages. Avec le soutien de la sécurité routière, du Département et du vélo club de Moyon, nous avons organisé 11 séances à Tessy, Condé, Agneaux et Saint-Lô.

Cyclistes brillez !



Avec la Sécurité Routière nous avons relayé la campagne nationale « cyclistes brillez » !

Postés au rond-point du Six Juin, nous avons distribué des petits éclairages et des bracelets fluo. Si les cyclistes rencontrés étaient le plus souvent bien visibles, c'était par contre moins fréquent pour les utilisateurs de trottinettes.

Le dimanche 14 mai le parking de la Dollée, s'est libéré de ses voitures pour accueillir les jeunes cyclistes.

Ateliers d'équilibre, de freinage, prêt de vélos pour les enfants non équipés, cette journée a permis à chacun de se lancer en sécurité.

Les parents ont aussi pu essayer tout ce qui se fait pour se déplacer à vélo en famille (vélo cargo, carriole, follow me...).

La proximité du lieu nous a permis de toucher des familles du quartier de la Dollée mais moins celles du quartier du Val-Saint-Jean.



Faire du vélo avec les enfants



Vélo au féminin



Le 18 avril, en partenariat avec le centre Mandela, Marie-Lou nous a proposé un rallye vélo à la recherche des quelques rues de St-Lô qui portent un nom de femme.

Cette sortie s'est terminée par la projection du film Les Échappées et un échange très riche avec Léa et Éline qui revenaient d'un périple à vélo, depuis la Bretagne jusqu'au Cap Nord.

Semaine européenne du développement durable

Objectif 11



Dans le cadre de l'appel de la mairie de St-Lô à prendre des initiatives pendant la semaine du développement durable, nous avons proposé deux actions :

- un atelier d'auto réparation. Il a permis à de nouvelles personnes de connaître notre atelier.
- Un ciné débat avec le film Bikes vs Car.

Plan de Déplacement Établissement Scolaire.



*Évènement de lancement
à Raymond Queneau*

En décembre 2022 le Conseil Départemental de la Manche signait le lancement du programme Moby dans 15 collèges du Département. L'objectif étant de mettre en place un Plan de Déplacement Établissement Scolaire avec toutes les parties prenantes et sensibiliser les élèves à l'écomobilité scolaire.

L'Asso V'Lô a été retenue pour assurer cette mission dans 4 collèges de l'agglomération Saint-Loise, à savoir :

- ⇒ Georges Lavalley à Saint-Lô ;
- ⇒ Louis Pasteur à Saint-Lô ;
- ⇒ Jean Grémillon à Saint-Clair-sur-l'Elle ;
- ⇒ Raymond Queneau à Tessy Bocage.

Le lancement a donc eu lieu dans ces établissements en janvier 2023.

Phase 1 : le diagnostic

La 1^{ère} phase du programme Moby s'est étalée jusqu'à la rentrée de septembre. Il s'agissait, grâce à un travail de terrain et d'enquête auprès des acteurs des établissements (élèves, parents, professeurs et professionnels), de réaliser un diagnostic des mobilités pour chaque établissement. Les objectifs principaux de ces diagnostics étant :

- de quantifier les parts modales des différents modes de déplacements pour les trajets domicile-collège ;
- d'identifier les freins principaux aux mobilités actives ou au transport collectif (bus, transport scolaire, covoiturage).

Sans surprise (malheureusement) le vélo est très peu utilisé pour se rendre au collège. Il représente 1 à 4% des trajets selon les établissements.

- Sur Saint-Lô (Louis Pasteur et Georges Lavalley) les transports en communs sont bien utilisés (20 à 40%). De nombreux élèves viennent à pied (24% à Pasteur, 33% à Lavalley).
- Pour ce qui est des collèges ruraux, c'est la voiture individuelle et le transport scolaire qui sont les plus utilisés.

Les freins aux mobilités actives sont :

- le manque d'infrastructures sécurisées (pistes cyclables, trottoirs plus large...) et la dangerosité des routes ;
- le poids des cartables ;
- la distance importante jusqu'au collège/arrêt de bus.

Des comités qui choisissent leurs actions :

C'est aussi au cours de cette 1^{ère} phase que des comités Moby ont été constitués dans chaque collège. Ils rassemblent les acteurs de l'établissement scolaire (élèves, parents, professeurs et professionnels) ainsi que les décideurs locaux (élus, collectivités).

Ce sont ces comités qui ont décidé, au cours de la deuxième phase du programme Moby, des actions à initier dans chaque établissement afin de favoriser l'écomobilité scolaire et encourager des changements de pratique dans les mobilités.

Plan de Déplacement Établissement Scolaire.

Les actions retenues par collège sont les suivantes.

Collège Georges Lavalley :

- revoir le plan de circulation et l'aménagement de l'espace parkings ;
- visibiliser et sécuriser les cheminements piétons ;
- réaliser des aménagements cyclables sécurisés ;
- réduire le poids des cartables.

Collège Louis Pasteur :

- réduire le poids des cartables ;
- installer un abri vélo ;
- mener une réflexion globale sur le cadre de vie au collège (réaménagement de l'entrée, devenir du bâtiment administratif...);
- créer un cheminement piéton/vélo entre l'arrêt de bus (avenue des Platanes) et le collège.

Collège Jean Grémillon :

- réaménager la rue Maurice Genevoix et l'étude d'un cheminement vélo côté parking professeur ;
- réduire le poids des cartables ;
- étudier la création de nouveaux chemins pour faciliter les déplacements à vélo ou à pied ;
- se renseigner sur l'extinction des moteurs des cars.

Collège Raymond Queneau :

- réduire le poids des cartables ;
- encourager la pratique du vélo ;
- installer un abri vélo/trottinette ;
- mener une réflexion sur les abords de l'établissement (interdiction du stationnement sur les trottoirs, communication/signalétique autour des différents parkings disponibles, sécurisation des cheminements piétons...).

En parallèle et jusqu'en juin 2024, date de la fin du programme Moby, des ateliers de sensibilisation (pesée des cartables, savoir entretenir son vélo, sensibilisation à l'écomobilité, café des parents...) ont eu, et vont avoir, lieu dans les établissements.



*Atelier savoir entretenir son vélo
au collège Louis Pasteur*